

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 20 Mars 2008

DGS - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AUX ASSEMBLÉES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 0/02

OBJET : Formation de la Commission Permanente.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au Règlement Intérieur du Conseil Général, il doit être procédé d'une part à la détermination du nombre des Vice-Présidents et des autres membres de la Commission permanente ; et d'autre part, à l'affectation nominative à chaque poste, d'un Conseiller Général.

Les candidatures aux différents postes de la Commission permanente sont déposées auprès du Président dans l'heure qui suit la décision du Conseil Général relative à la composition de la Commission Permanente. Si, à l'expiration de ce délai, une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

Dans le cas contraire, les membres de la Commission permanente autres que le Président sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque Conseiller général ou groupe de Conseillers généraux peut présenter une liste de candidats dans l'heure qui suit l'expiration du délai susvisé.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes.

Après la répartition des sièges, le Conseil Général procède à l'affectation des élus à chacun des postes de la Commission permanente au scrutin uninominal dans les mêmes conditions que pour l'élection du Président et détermine l'ordre de leur nomination.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 0/02 A

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 20 Mars 2008

OBJET : Détermination du nombre des Vice-Présidents et des autres membres de la Commission Permanente.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment dans son article L. 3122-5,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Général en date du 24 juin 2005, notamment dans son article 15,

DECIDE

Article 1 : de fixer à 12 le nombre de Vice-Présidents au sein de la Commission permanente.

Article 2 : de fixer à 30 le nombre des autres membres de la Commission permanente.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 20 mars 2008

OBJET : Election des Membres de la Commission Permanente.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment dans son article L. 3122-5,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Général en date du 24 juin 2005, notamment dans son article 15,

Vu la délibération n° 0/02 A du Conseil Général en date du 20 mars 2008 déterminant le nombre des Vice-Présidents et des autres membres de la Commission permanente,

Vu les candidatures aux différents postes de la Commission permanente telles que déposées auprès du Président,

Considérant qu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir,

DECIDE

D'établir la composition de la Commission Permanente de la façon suivante :

PRÉSIDENT

1. Vincent ÉBLÉ, Président du Conseil Général

1^{er} VICE-PRÉSIDENTS

2. - Gérard BERNHEIM, chargé des Solidarités
3. - Jean-Pierre BONTOUX, chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Prévention Spécialisée
4. - Monique DELESSARD, chargée de l'Education et des Collèges
5. - Jean DEY, chargé de l'Aménagement Durable et de l'Environnement

VICE-PRÉSIDENTS

6. - André AUBERT, chargé des Transports, des Déplacements et de la Voirie
7. - Michel BENARD, chargé des Bâtiments et du Patrimoine départemental
8. - Bertrand CAPARROY, chargé du Développement des Territoires ruraux, des Politiques Contractuelles et de l'Aménagement numérique
9. - Francis ÉLU, chargé de l'Administration Générale et du Personnel
10. - Gérard EUDE, chargé du Développement Économique, de la Recherche et de l'Emploi
11. - Danièle QUERCI, chargée de la Petite Enfance et de l'Aide Sociale à l'Enfance
12. - Didier TURBA, chargé des Finances
13. - Lionel WALKER, chargé du Tourisme, des Musées et du Patrimoine

CONSEILLERS GENERAUX DELEGUES

14. - Léo AIELLO, Conseiller général délégué chargé de l'Aménagement du territoire, auprès du 1^{er} Vice-Président chargé de l'Aménagement Durable et de l'Environnement ;
15. - Lydie AUTREUX, Conseillère générale déléguée chargée des Personnes Agées et de la Santé publique, auprès du 1^{er} Vice-Président chargé des Solidarités ;
16. - André BERQUIER, Conseiller général délégué chargé des Travaux, auprès du Vice-Président chargé des Bâtiments et du Patrimoine départemental ;
17. - Jean CALVET, Conseiller général délégué chargé de la Coopération Décentralisée et du Suivi des Opérations d'Intérêt National, auprès du Président ;
18. - Bernard CORNEILLE, Conseiller général délégué chargé des relations avec la Plate-Forme Aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle, auprès du Vice-Président chargé du Développement Economique, de la Recherche et de l'Emploi ;
19. - Jacky LAPLACE, Conseiller général délégué chargé de la Questure, auprès du Président ;
20. - Jean-Louis MOUTON, Conseiller général délégué chargé de la Sécurité Civile, auprès du Président ;
21. - Michèle PELABERE, Conseillère générale déléguée chargée de la Culture, auprès du Président ;
22. - François PERRUSSOT, Conseiller général délégué chargé de l'Enseignement Supérieur, auprès de la 1^{ère} Vice-Présidente chargée de l'Education et des Collèges ;
23. - Maud TALLET, Conseillère générale déléguée chargée du Logement et de l'Habitat, auprès du Président.

CONSEILLERS GENERAUX

24. - Jean-Claude AGISSON
25. - Pierre BACQUÉ
26. - Jacques BALLOT
27. - Jean-Jacques BARBAUX
28. - Anne CHAIN-LARCHÉ
29. - Nicolas FENART
30. - Christian FROT
31. - Jean-Paul GARCIA
32. - Jean-Jacques HYEST
33. - Yves JAUNAUX
34. - Olivier MORIN
35. - Paule NOURY
36. - Jean-François PARIGI
37. - Laurence PICARD
38. - Valérie POTTIEZ-HUSSON
39. - Pierre RIGAULT
40. - Jean-François ROBINET
41. - Bernard RODIER
42. - Dominique SATIAT
43. - Vincent TONI

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ